

Image not found or type unknown



J'ai ete liscensier abusivement que dois je faire ??

Par **Bernard972**, le **15/05/2008** à **22:56**

Bonjour,
Je travaillais dans l'entreprise Servair après 5 ans de C.D. J'ai été licencié sans aucune raison on m'a accusé de ne pas faire une tâche alors que nous faisons toujours cette tâche à 2 nous revendiquions tous l'ensemble des magasinier notre intitulé cariste magasinier. rnpourriez vous me dire quoi faire ??? j'ai déjà prit 1 avocat qui a rnegosier a l'amiable pour une réintégration mes le boss ne veut pas. rnlle procès partira au prud'homme le juge peut-il demander ma réintégration ?